L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX No 73, rue de Chartres. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 29 NOVEMBRE 1864. Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS;
MARDI MATIN, 29 NOVEMBRE.

On trouvera dans les colonnes de notre seconde page l'édition du soir de l'*Abeille*, les départs de navires et de bateaux à vapeur, des annonces d'encan et de shérif; et à la troisième page quelques matières, et des annonces de Compagnies d'Assurance.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par Montgomery & Bro—au poteau 34 du troisième district, à une heure, du charbon de terre. Et à 2 heures, 30 rue du Camp, 100 balles de coton.

Par le même—au pied de la rue Toulouse, foin créole; au No 69 de la rue du Camp—mousse.

Par E Scott—au No 51 de la rue des Magasins, café, thé, whisky, fromage, tabac, &c.

Par J P Boisseau—au coin des rues Magasins et Gravier, jambons, sucre, savon, &c.

Par E Roger & Co—à leur salle d'encan, grande vente de marchandises sèches.

Par A Bouligny—rue Casacalvo, entre Montégut et Clouet, à 3 heures P M, une maison en bois qui devra être démolie.

Par S Guinault, à son magasin d'encan, à 10 heures, un fort lot de meubles.

RUMEURS.

Le *True Delta* donne les rumeurs suivantes puisées, dit-il, à des journaux du Sud reçus en ville.

Les troupes de Forrest se seraient emparées du fort Henry sur la rivière Tennessee et menaceraient le fort Donelson.

Le général Hood serait mort et Beauregard aurait pris le commandement des troupes.

Les forces fédérales qui ont attaqué Macon auraient été repoussées par les troupes d'Etat commandées par le général Joseph Johnston.

Nouvelles par la voie du Sud.

Proclamation du général Beauregard.—Il se propose de réduire Sherman par la famine.—La cavalerie unioniste près de Macon.—Autre mouvement fédéral de Vicksburg sur Jackson.—Combat de cavalerie à Graswoldville.

Du Feliciana *Democrat* du 24, le *N. O Time* a extrait ce qui suit:

Corinth, 18 novembre.—*Proclamation au Peuple de la Géorgie*:—Pour la défense de votre pays natal, ralliez-vous autour de votre patriotique gouverneur et de vos braves soldats. Obstruez et détruisez tous les chemins devant Sherman, sur son flanc et sur ses derrières, et bientôt son armée sera réduite à la famine. Ayez de la confiance, de la résolution, comptez sur la Toute Puissante Providence et le succès couronnera vos efforts.

J'accours en toute hâte pour défendre avec vous vos demeures et vos foyers.

J. T. BEAUREGARD.

Macon, Géorgie, 22 nov.—On ne sait encore si l'ennemi renouvellera son attaque sur la ville; on croit que non, cependant. Des corps de cavalerie sont encore dans le voisinage dans le but, suppose-t-on, de couvrir les opérations de l'ennemi sur le chemin de fer central.

Il y a eu aujourd'hui un combat à Grasswold ville, entre la cavalerie yankee et un détachement des troupes de Wheeler. Le résultat est hautement honorable pour nos troupes.

L'ennemi est dans le voisinage de Clinton, où on engage des deux côtés des escarmouches continuelles.

Les projets des yankees se développeront probablement mieux aujourd'hui. Les rapports des prisonniers et des déserteurs sont contradictoires.

L'infanterie de l'ennemi se porte toujours à l'est dans la direction d'Augusta.

La ville est remarquablement calme et confiante.

Jackson, Mississippi, 24 novembre—On rapporte que les yankees se portent de Vicksburg sur cette place.

Les forces du Sud.

Rien ne varie comme les évaluations faites par la presse fédérale des forces du Sud.

Voici la statistique la plus pessimiste que nous ayons encore vue; elle est empruntée au *Messager Franco-Américain*.

Le chiffre exact des forces dont dispose le gouvernement de Richmond n'est plus un secret pour personne. On sait que les désastres subis par Hood, par Lee et par Early depuis le commencement de la campagne ont considérablement réduit les rangs décimés des armées confédérées. L'exposé suivant qui porte à moins de cent soixante mille hommes, le total des forces du Sud ne surprendra donc personne. Nous l'empruntons à une correspondance de Washington que nous prouvons digne de foi.

Les armées rebelles sont partagées en deux grandes divisions, celle de l'Est et celle de l'Ouest. Dans la première se trouvent les corps de Longstreet, de A P Hill et de Beauregard, qui défendent les lignes de Richmond et de Petersburg et comptent 45,000 hommes d'infanterie, 7000 de cavalerie et de l'artillerie en proportion, soit en tout 55,000 hommes pour l'armée de Lee. Le corps d'Early compte environ 15 mille hommes. Les forces de Breckinridge dans le sud-ouest de la Virginie sont évaluées à 8000 hommes y compris la garnison de Lynchburg.—En outre 6000 hommes sont répartis à Weldon et à Wilmington; ces derniers sont des miliciens nouvellement levés. Lee a donc sous ses ordres immédiats, 84,000 hommes.

Dans la division de l'Ouest, Hood et Beauregard disposent de 40,000 hommes environ, dans l'Arkansas et le Missouri, Sterling Price commande à une dizaine de mille hommes. Le Texas et la Louisiane comptent environ 10,000 hommes de troupes rebelles et Mobile 4000. Enfin Charleston et Savannah et quelques districts de la Floride sont occupés par une dizaine de mille hommes, miliciens pour la plupart. L'armée rebelle sous les armes est donc aujourd'hui d'environ 158,000 hommes.

Le Prix de l'Or.

Nous empruntons l'article suivant au *Times* de New-York du 18 courant:

Nous continuons à recevoir de Washington des rumeurs annonçant que le gouvernement va prendre des mesures sommaires pour faire baisser le cours de l'or. Nous espérons qu'elles sont sans fondement. Les expériences récentes, on devrait le supposer, doivent montrer la folie qu'il y aurait à essayer de régler le prix de tel ou tel article de commerce par une intervention arbitraire. Toutes les tentatives qui ont été faites jusqu'à présent n'ont fait qu'aggraver le mal qu'elles avaient pour objet de guérir.

Le gouvernement réussira plutôt à arrêter la tendance aux spéculations désordonnées sur l'or en agissant d'une façon ouverte et loyale avec la communauté commerciale. Il lui faut une certaine quantité d'or pour payer son intérêt et il doit la garder. Mais il devrait faire vendre régulièrement et constamment, sur le marché et au plus offrant tout le surplus qu'il peut avoir en sa possession. Toute tentative pour en disposer secrètement ou par des arrangements particuliers, au-dessous du cours, n'aboutit qu'à mettre la différence dans la poche de gens favorisés, à détruire la confiance dans la justice du gouvernement; et, au lieu de prévenir ou d'arrêter les paris sur l'or, cela ne fait que les rendre déloyaux. Qu'on annonce que dès que les agents du gouvernement ici auront un million en or de plus qu'il ne lui en faut pour son usage, ce million sera vendu sur le marché, et le gouvernement aura fait tout ce qu'il peut faire directement pour contrôler les prix.

Le gouvernement peut encore employer d'autres moyens légitimes pour exercer son influence dans le même but. Tout ce qu'il pourra faire pour augmenter le montant du change tendra à réduire le prix de l'or. Chaque balle de coton qu'il amènera du Sud aura le même effet. Le Congrès a passé, à sa dernière session, une loi dans le but d'obtenir du coton des Etats rebelles, mais cela n'a encore rien fait de pratique pour la mettre à exécution. On a annoncé que l'on avait dans ce but rédigé des règlements et nommé des agents, mais ils ne paraissent avoir rien accompli, et à moins que nous soyons dans l'erreur sur leur caractère, ils n'accompliront jamais rien. On sait bien qu'il y a dans les Etats rebelles de grandes quantités de coton parfaitement accessibles aux commerçants si notre gouvernement veut leur permettre de l'obtenir; mais jusqu'à présent on ne leur a accordé aucune facilité pour le faire.

Si le gouvernement veut mener cette affaire d'une façon pratique, il peut jeter sur le marché un demi-million de balles de coton d'ici à six mois; et cela fera plus pour abaisser le prix de l'or et pour le tenir bas que tous les édits qu'il pourra lancer contre la spéculation, ou que tous les efforts qu'il pourra faire pour contrôler la spéculation par une intervention directe quelconque.

Contrefaçons de checks à N. York

(*N. Y. Herald.*)

Les prodigieuses contrefaçons qui viennent d'être découvertes par la sagacité de nos hommes de police nous rappellent qu'il y a parmi nous une classe de coquins d'importation toute récente. Londres était leur repaire; mais il est évident qu'ils se sont répandus dans le monde et qu'il en est venu un bon nombre ici. Les hommes qui ont commis ces faux sont représentés comme des gentlemen bien mis et à l'air poli; mais leurs antécédents prouvent que ce sont de vieux habitués des geôles, des vide-goussets, des voleurs de grand chemin et des filous d'hôtel. Le premier d'entre eux est, dit-on, un excellent calligraphe, ayant beaucoup de tact pour les affaires. Les contrefaçons sont hardiment faites, le nom de plusieurs grandes maisons étant figuré sur les checks pour le montant de plusieurs milliers de dollars, et même les certificats des caissiers de banque ont été forgés.

Les découvertes faites cette fois mettent en lumière la négligence avec laquelle les affaires de banque sont conduites à New York. Une liasse de billets du Trésor représentant une somme de $25,000 a été remise par le payeur d'une de nos banques à un commissionnaire, sur la garantie d'un check forgé, bien qu'il ne paraisse pas que le caissier connût rien de l'individu qui l'avait adressé; cet individu appartenait à la bande des contrefacteurs et avait écrit au caissier sous un faux nom.

De cette manière, les coquins ont touché une immense somme, probablement $250,000, non seulement dans cette ville, mais encore à Albany, Troy et dans d'autres villes de cet Etat et de la Pennsylvanie.

Il y a quelques années, de grands faux en lettres de change, furent découverts par le *Times* de Londres, en Angleterre et sur le continent, et les propriétaires de ce journal reçurent, comme présent, un service en vaisselle plate. Si nos limiers de New York se mettent sérieusement à l'œuvre, ils doivent voir la fin de cette bande de coquins dont le mode d'opérations ne leur est plus inconnu. Quatre d'entre eux ont déjà été arrêtés et il faut espérer que les agents de police Farley, Eustace et Tieman, qui sont chargés maintenant de cette poursuite, ne s'arrêteront pas avant d'avoir livré les autres faussaires entre les mains de la justice.

Grand Concert à l'Opéra. Le concert qui sera donné demain mercredi au foyer de l'Opéra, au bénéfice d'une jeune pianiste de notre ville, mérite à tous égards d'obtenir le patronage bienveillant du public par l'intérêt que doit inspirer la bénéficiaire aussi bien que par l'attrait de la soirée musicale elle-même.

Le programme comprend un morceau de piano à quatre mains par Miles P. L. et W. R., et deux solos de piano exécutés par chacune de ces pianistes, un morceau des *Martyrs* et un morceau de la *Favorite*, chantés par Mlle A. F....., dont la belle voix de mezzo-soprano sait tout-à-la fois charmer et émouvoir, un morceau du *Trovatore* et un autre de la *Pie voleuse*, chantés par Mlle P. L. qui est, comme nous l'avons dit, pianiste et chanteuse de goût et de talent, une romance par M. A. Davis, et deux duos par MM. Davis et Fourmestreaux, connus avantageusement dans notre monde musical. Enfin le programme se termine par *Le Chœur de la Charité*, qui sera chanté par une quinzaine de dames et demoiselles amateurs qui ont gracieusement accordé le concours de leurs jolies voix à la bénéficiaire.

Législature.

28 novembre.

Sénat.—Les résolutions d'amnistie qui avaient été, suivant le règlement, déposées sur le bureau, sujettes à appel, donnent lieu à quelque discussion. Elles sont ensuite envoyées à l'impression et mises à l'ordre du jour de mercredi prochain.

Le bill relatif aux juges de paix, pour les diverses paroisses, est adopté à sa seconde lecture.

Le bill de police est lu pour la troisième fois et adopté avec son titre.

Chambre.—Le comité des Améliorations Intérieures présente un rapport favorable sur un bill qui autorise certaines personnes à construire un chemin de fer entre la ville de Houma et la grande voie ferrée des Opelousas.

Le comité judiciaire fait un rapport favorable sur un bill relatif à l'organisation de la Cour Suprême, et aussi sur un bill pour établir un bureau de Receveur de l'enregistrement.

Est adopté, avec son titre, un bill pour organiser la Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane.

La discussion du bill de la milice est reprise. La Chambre après avoir rejeté les exemptions présentées en faveur des éditeurs et des employés de journaux, s'ajourne à demain [aujourd'hui.]

L'ÉMIGRATION.—Le nombre des émigrants arrivés d'Europe à New-York durant la semaine dernière est de 3,007; depuis le 1er janvier, ce nombre est de 171,163. Il en est arrivé à la même date de l'année dernière 140,586, ce qui donne une balance de 30,577 en faveur de l'année actuelle.

BAYOU LAFOURCHE.—Nous lisons dans le *Mémorial* de Lafourche:

Depuis quelques jours le bayou monte rapidement. Le petit bateau à vapeur le *Louisa*, qui recommençait ses voyages de Thibodaux au Lafourche Crossing, se trouve au-dessus du pont, sous lequel il ne peut plus passer, à moins qu'il ne fasse subir à sa cheminée les réparations nécessaires.

—Après une série de mauvais temps, le vent s'est porté rapidement au nord et nous a gratifiés de quelques gelées qui se graveront dans le souvenir des habitants. Lundi et mardi on voyait de la glace partout, et on nous assure que les citernes qui se trouvaient exposées au nord étaient totalement gelées. Les légumes ont beaucoup souffert et principalement les jeunes choux. Cependant, depuis, la température semble s'adoucir et personne ne sera étonné de voir tomber de la pluie d'ici à quelques jours.

CHRONIQUE LOCALE.

VOL.—M. C. S. Harris, qui vient d'arriver de Chicago et logeait à l'Hôtel St-Charles, a été, hier matin, la victime d'un vol audacieux. Il perd huit cent piastres en greenbacks, une montre et un pistolet qui ont été enlevés de sa chambre pendant son sommeil.

M. Harris est arrivé dimanche soir, par le *Mattie Stephens*. Il croit qu'un des passagers, sachant qu'il avait de l'argent sur lui, l'a suivi jusqu'à l'hôtel et a profité d'un moment favorable pour s'introduire dans la chambre.

AUX CAPITAINES DE BATIMENTS.—Le Col. Harai Robinson, maréchal prévôt-général, a lancé l'ordre suivant, par ordre du général commandant:

Quartier-Général du Département du Golfe,
Bureau du Maréchal-Prévôt-Général.
Nlle Orléans, Louisiane, 27 nov. 1864.
(CIRCULAIRE.)

Les capitaines de bâtiments transportant des produits de l'intérieur à la ville, devront à l'avenir envoyer une copie de leur manifeste à ce bureau aussitôt après leur arrivée à la levée, dans cette ville.

Aucun bâtiment dont le capitaine ne se conformera pas régulièrement à cet ordre ne sera autorisé à continuer les voyages.

Par ordre du major-général HURLBUT.
HARAI ROBINSON,
Colonel et maréchal-prévôt-général.

ARRESTATIONS.—Le capitaine Durham, maréchal prévôt, a fait une descente, hier matin, vers cinq heures, dans la maison No 7 de la rue Bourbon, où il a arrêté onze personnes qui sont accusées de contravention à l'ordre spécial relatif au jeu.

Le prévôt a exigé de chacune d'elles un cautionnement de cinq mille piastres en attendant leur comparution.

CONDAMNATIONS.—A la Première Cour de District, deux femmes de couleur ont été déclarées coupables de complicité dans un vol. On a découvert les articles dans la chambre qu'elles occupaient, et deux hommes de couleur qui s'y trouvaient au moment de l'arrestation ont avoué que c'étaient eux qui avaient commis le vol. Les objets avaient été enlevés du No 169 de la rue de la Douane.

—Un nègre a été déclaré coupable de vol de jambons, de sucre et de café.

A TORTUGAS.—Un homme qui avait fait passer des marchandises au delà des lignes et tenté de corrompre les soldats d'avant-poste à Hickocks Landing, a été envoyé à Tortugas où il restera jusqu'à la fin de la guerre.

L'ESPAGNE ET LE PEROU.

Nous lisons dans le *Constitutionnel* du 4 novembre:

Les journaux de Madrid enregistrent aujourd'hui plusieurs nouvelles qui justifient nos constantes prévisions, quant au désir réciproque de l'Espagne et du Pérou de donner une solution pacifique à leurs différends actuels.

D'une part, c'est le départ du général Pareja pour Londres, d'où il se rendra immédiatement au Pacifique: le général Pareja, dit la *Epoca*, est chargé d'une mission diplomatique près du gouvernement péruvien et il est porteur d'ordres réservés pour se charger du commandement de l'escadre espagnole, si M. Pinzon, comme on le prévoit, donne sa démission pour ne pas servir sous les ordres d'un général moins ancien que lui.

Ajoutons que M. le général Pareja est né à Lima, qu'il a de nombreuses et sympathiques relations au Pérou, et qu'à ces divers titres, le choix du gouvernement espagnol est à la fois [illegible] et conciliant.

D'autre part, la malle du Pacifique, arrivée le 20 à Southampton, annonce que le gouvernement du Pérou envoie à Madrid M. Sepúlveda, chargé d'une mission extraordinaire.

LE NOUVEAU MINISTRE AUTRICHIEN

M. le comte Alphonse de Mensdorff Pouilly, le nouveau ministre des affaires étrangères en Autriche, est cousin de la reine Victoria d'Angleterre. La mère de la reine et sa propre mère étaient filles du duc de Saxe-Saalfeld-Cobourg.

M. de Mensdorff-Pouilly est lieutenant feld-maréchal, chevalier de l'ordre de Marie Thérèse et propriétaire du 73e régiment d'infanterie. Il est actuellement dans sa cinquante-deuxième année. Il entra, dès l'âge de seize ans, au service militaire, servit d'abord dans l'infanterie, puis dans les hulans et les hussards. Chef de bataillon encore en 1848, il s'éleva au grade de colonel dans la campagne de 1849 et mérita la croix de Marie-Thérèse à la bataille de Comorn. L'année suivante il fut fait général de brigade, reçut une mission diplomatique pour Londres, à l'occasion de la guerre du Sleswig-Holstein, puis il fut envoyé en ambassade à Saint-Pétersbourg; il obtint ensuite le commandement militaire du Banat, et après la promulgation du diplôme d'octobre, il fut nommé commissaire impérial pour la voivodie serbe. Depuis 1862, il a rempli les fonctions de gouverneur et commandant militaire en Gallicie.

—On écrit de Constantinople, 25 octobre:

"M. Martinez del Rio, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de l'empereur du Mexique près la Sublime Porte, a été reçu par le grand visir avec le cérémonial usité, et a été le lendemain admis à l'audience solennelle du sultan.

"M. Martinez del Rio, qui a été extrêmement satisfait de l'accueil gracieux et hospitalier qu'il a trouvé à Constantinople de la part du sultan et de ses ministres, doit partir le 26 octobre pour Athènes, où il est chargé de remplir également auprès du roi des Hellènes la mission d'annoncer l'avènement de son souverain au trône de Mexique."

FEUILLETON.

LES MILLIONS DU COUSIN GASPARD.

Scènes du cap de Bonne-Espérance.
PAR ALFRED DE BREHAT.

DEUXIEME PARTIE.

I.

M. Morany avait eu d'abord l'intention de proposer pour guide son ami Ben-Messal, qu'il avait envoyé à Graaf-Reinet dès qu'il avait été décidé qu'on partirait de ce point. Malheureusement le métis arabe se montrait aussi peu disposé à se mettre en évidence dans cette contrée que Morany lui-même.

Poussé par Morany, il finit par lui avouer ou plutôt par lui laisser deviner la vérité.

—Il y a deux ans, comme je traversais le pays des Griques pour retourner au Cap, dit il, j'ai rencontré un capitaine anglais qui revenait d'une excursion de chasse.

Il ramenait avec lui dix beaux chevaux qu'il avait achetés aux Griquas. Son guide l'ayant abandonné, il m'a proposé le remplacer. Il allait à Graaf-Reinet. Une nuit les lions ont fait peur aux chevaux, qui ont rompu leurs attaches et qui se sont sauvés dans la forêt.

—Tous?

—Oui, sahib; moi, je me suis mis à leur recherche.

—Et tu ne les as pas retrouvés, bien entendu? dit Morany, qui devinait la fin de l'histoire.

—Non, sahib. Alors vous comprenez, je n'ai pas osé revenir auprès du capitaine.

—Naturellement.

—Par malheur, il avait avec lui de méchantes gens qui ont prétendu que j'avais volé les chevaux pour les vendre à d'autres Griquas...... Alors il s'est mis à ma poursuite.

—Je comprends; tu crains de tomber entre ses mains.

—Non, sahib, il est mort.

—Un accident, probablement?

—Oui, sahib.

—Et je suis sûr qu'on aura encore eu l'injustice de t'accuser à ce propos?

—Hélas! oui, sahib, mais par Allah, qui m'entend, j'étais innocent comme l'agneau qui vient de naître.

—Si le capitaine est mort, que peux-tu craindre?

—Il y avait trois autres officiers qui sont restés avec nous pendant huit jours et qui me connaissent. Je crois que leur régiment est à Graaf-Reinet ou à Colesberg.

—Très bien! fit Morany. Je comprends la modestie qui te porte à rester dans l'ombre. Il faut cependant que tu viennes avec nous. Seulement je t'amènerai comme domestique, et tu resteras dans les chariots sous prétexte de ton service. Change de costume, coupe ta barbe, et fais en sorte qu'on ne puisse te reconnaître. Une fois que nous aurons dépassé les garnisons anglaises, nous verrons à nous débarrasser de Griqua, et nous te prendrons comme guide à sa place.

Revenons aux préparatifs du voyage.

Dans mon roman *Les Filles du Boër* (collection Hachette, 1859), j'ai déjà décrit les chariots du Cap; mais, comme la plupart des lecteurs de la *Patrie* ignorent probablement jusqu'au titre de ce livre, je vais essayer de décrire de mon mieux les wagons dont se servent les fermiers et les voyageurs de la colonie du cap de Bonne Espérance.

Ces wagons ressemblent un peu aux immenses chariots dont se servent les administrations de chemins de fer pour transporter à domicile les chargements de farines et de grains.

Ils ont environ six mètres de longueur sur un mètre vingt cinq centimètres de largeur. La hauteur des côtés, qui est à peu près d'un mètre à l'arrière, diminue vers l'avant.

La planche du fond (*buck planck*), ou plancher de ventre, ainsi que les deux planches de côté—*tier*,—ne sont la plupart du temps maintenues que par des courroies et des taquets, et reposent sur le train de derrière, qui est fixe. L'avant train est mobile et pivote sur une énorme cheville.

Le chariot est surmonté de cerceaux qui croisent et maintiennent des barres longitudinales. Les arceaux ainsi formés supportent une couverture en toile goudronnée que recouvre une seconde toile blanche d'un tissu épais et fort, qui, débordant à l'avant et à l'arrière, y forme des rideaux appelés *klap* ou *klappies*.

De solides courroies en peau de buffle fixent à l'avant du chariot un grand coffre sur lequel se place d'habitude le driver ou conducteur, à côté de lui peuvent s'asseoir encore deux ou trois personnes. Un coffre parallèle est établi à l'arrière du wagon, le long du chariot, mais à l'extérieur, courent deux coffres plus étroits soutenus par deux barres horizontales solidement fixées au corps du véhicule.

Enfin, sous la planche de ventre à laquelle il est suspendu et débordant un peu à l'arrière, se trouve un treillage comme on en voit sous les voitures de roulier, qu'on appelle le *trap*, et qui contient les objets pesants ainsi que les gros ustensiles de cuisine.

Des poches de diverses grandeurs sont fixées aux cerceaux de l'intérieur, et servent à recevoir les petits objets d'un usage journalier, tels que brosses, peignes, ciseaux, etc.

Un cadre en bois garni de fortes courroies croisées et tendues, est suspendu à l'intérieur. C'est le lit du voyageur, qui le recouvre pour la nuit d'un matelas ou de quelques peaux de moutons.

Un timon énorme, deux chaînes d'enrayage et un sabot en fer ou en bois complètent le wagon.

A cette immense machine, qui peut porter jusqu'à trois mille kilogrammes, on attèle cinq ou six paires de bœufs au moyen de jougs qui portent sur le cou de l'animal et lui permettent de déployer toute sa force.

Le conducteur est généralement un *bastard* (on appelle ainsi le métis provenant des relations d'une Hottentote avec un blanc ou même avec des Africains d'une autre race que la sienne.)

Tous ces *bastards* sont d'excellents cochers et manient avec une vigueur et surtout avec une dextérité merveilleuses un énorme fouet dont le manche a plus de six mètres de longueur. La courroie, plus longue encore de deux mètres environ, se termine par un *fore-slock* (mèche ou *brince* de postillon) d'environ soixante centimètres, faite avec la peau de certaines antilopes.

Le *leader*, qui n'a souvent que quatorze à quinze ans, marche en tête de l'attelage et se sert pour activer les animaux du *jambox* ou cravache en hippopotame.

Ces chariots, qui sont la véritable demeure des colons en voyage, pèsent par eux mêmes un poids énorme, car vu l'état affreux des routes, dont un Européen ne saurait se faire une idée, tout doit être sacrifié à la solidité.

Le soir, on laisse retomber les deux rideaux de l'avant et de l'arrière, on allume la lampe suspendue au centre du chariot, on étend les matelas, les couvertures, et l'on se met au lit exactement comme dans sa propre maison.

Décidée à ne rien négliger pour pénétrer dans l'intérieur jusqu'à ce qu'elle eût découvert son mari, Mme Bartelle avait acheté deux wagons: un grand, d'abord, qu'elle habitait avec ses filles et la fidèle Toinette, puis un autre plus petit, mais très solide, destiné à remplacer le premier, si l'on arrivait à des passages impraticables aux grands chariots.

Avec son avarice habituelle, Geneviève avait saisi cette occasion de voyager aux dépens des autres et demandé à Mme Bartelle la permission d'occuper provisoirement le petit wagon.—Dès qu'il te deviendra nécessaire, j'en achèterai un, dit Geneviève, mais j'aurai toujours économisé une partie du trajet.

Il en résulta naturellement qu'au bout de huit jours, Geneviève regardait le chariot comme lui appartenant. Elle en aurait même fait déguerpir Bertrand Gavard, le domestique de Juliette, si la présence de cet homme ne l'avait rassurée pendant la nuit. Valentin et sir Richard occupaient le même chariot. Savinien en avait un pour lui seul. Son domestique couchait à l'arrière, séparé de lui par un rideau. Le cinquième chariot était la propriété de Morany. Dans le sixième, logeaient Mme Clémence Martigné, sa domestique et le petit Frédéric. Guidée par les conseils d'un missionnaire qu'elle avait eu la bonne fortune de rencontrer à Graaf-Reinet, Juliette avait acheté en outre deux bœufs pour ses filles. Certaines parties de l'Afrique, en effet, sont infestées par une maladie particulière aux chevaux, qui n'en laisse échapper aucun. En d'autres endroits, la mouche *tsétsé*, inoffensive pour l'homme, décime les bœufs et les chevaux par ses piqûres toujours mortelles. Les bœufs seuls échappent à tous ces dangers. La sûreté de leur pied les rend d'ailleurs d'une grande utilité dans ces pays de ravins et de fondrières.

Les premiers jours du voyage furent excessivement difficiles à cause des habitudes parisiennes de Clémence et de Geneviève. On était convenu d'adopter la méthode habituelle des Boërs, c'est-à-dire de partir vers trois à quatre heures du matin, afin d'éviter la chaleur, et de marcher jusqu'à neuf heures environ. A cette heure là, on fait halte, on lâche les bœufs, qui vont paître aux environs l'herbe, sur laquelle ils ne trouvent plus de rosée. Vers trois ou quatre heures de l'après-midi, on repart, et l'on voyage encore jusqu'à neuf heures. Une fois le souper terminé, chacun se hâte d'aller dormir, afin d'être prêt pour le lendemain. Les Hottentots seuls restent au coin du feu à fumer et à se raconter d'interminables histoires.

Quand on éveillait les deux Parisiennes, il fallait, comme on dit, la croix et la bannière pour les décider à se lever. Leur toilette prenait un temps infini. Chacun se réglant d'ailleurs sur ce retard prévu, il en résultait qu'on partait généralement trois ou quatre heures après le moment fixé.

Il fallait alors voyager sous les rayons les plus ardents du soleil et l'on ne pouvait atteindre que fort avant dans l'après midi les haltes, marquées habituellement par une fontaine ou quelque ruisseau. Après le repas, il devenait matériellement impossible de faire une seconde étape. Le *trekt*, ou parcours journalier d'un bœuf, que les Boërs évaluent à sept ou huit heures, n'était plus que de la moitié, puis les bœufs, dont l'appétit ne s'éveille que tard, partaient souvent sans manger et souffraient doublement de la chaleur.

De ce train là, on aurait mis plus de quinze jours à gagner Colesberg.

Après y avoir mis toute la patience possible et épuisé tous les degrés de sommation, Juliette prit enfin son parti. Au moment de se retirer dans son chariot pour la nuit, elle dit à ses compagnes avec douceur mais avec fermeté:

—Je vous préviens, mes chères amies, qu'à l'heure convenue, je me mettrai en route demain matin, que les autres soient prêts ou non.

Comme on pensait bien qu'il était impossible de continuer à voyager aussi lentement qu'on l'avait fait jusque là, chacun approuva la résolution de Juliette et promit d'être prêt pour quatre heures du matin.

A trois heures, Bertrand, Foretal et les domestiques hottentots commencèrent à allumer le feu ainsi qu'à préparer tout ce qu'il fallait pour le café. Suivant l'habitude hygiénique des Boërs, on ne se mettait jamais en route, en effet, sans avoir avalé un bol de café au lait.

Juliette et ses filles, Valentin, Morany et sir Richard, se trouvèrent réunis à l'heure convenue. On fit une première sommation aux autres retardataires, tandis qu'Ofernos allait complaisamment éveiller son domestique James Kenwick.

—Pourquoi ne vas tu pas aider les autres domestiques? lui dit sir Richard.

—Oh, monsieur, je respecte trop le service de monsieur, pour me présenter dans cet état, répondit gravement John, en jetant un regard de désolation sur ses habits frippés par la nuit.

—Alors dépêche-toi et occupe-toi du déjeuner.

—Oui, monsieur, reprit John avec un salut respectueux.

Mais dès que son maître eut tourné les talons, le digne valet de chambre alluma un cigare et se donna bien garde de paraître avant l'instant du déjeuner. Il en était ainsi, du reste, chaque matin, grâce à la naïve patience de sir Richard.

A quatre heures moins un quart, tous les voyageurs, moins Clémence et Geneviève, étaient assis autour du feu et prenaient gaiement leur café. Emma et Cécile, déjà peignées, lavées, etc. par leur mère et par leur fidèle Toinette, embrassaient tout le monde, et égayaient le repas matinal de leurs rires et de leurs cris joyeux. Frédéric, qui les entendait de son wagon, n'eut pas le courage d'attendre sa mère et vint rejoindre ses cousines. Elles l'accueillirent par des plaisanteries sur sa paresse. Le pauvre garçon, très sérieusement humilié, vint chercher Bertrand et Foretal, qui certifièrent solennellement que M. *Frédéric* avait été retenu de force par sa mère et par Brigitte.

Tandis qu'on achevait d'atteler les chariots, une dernière sommation fut adressée à Geneviève et à Clémence. La première ne répondit que par deux ou trois paroles inintelligibles, marmonnées d'un air furibond. Quant à Clémence, elle déclara langoureusement qu'elle était fatiguée et qu'elle avait encore besoin de deux heures de sommeil.

—Alors nous allons partir sans toi, dit Juliette.

Clémence se retourna de l'autre côté et ne répondit pas.

Dix minutes après, tous les chariots étaient attelés, sauf ceux de Clémence et de Geneviève.

—En route! dit Juliette, qui sentit la nécessité de montrer à son tour de la résolution, car il était évident que le voyage devenait impossible dans des conditions pareilles.

—Et Mme Martigné? demanda Savinien.

—Elle nous rejoindra.

—Attendons encore un peu.

—Non, reprit Juliette avec fermeté. A ce train-là nous ne ferions pas six milles par jour et nous finirions par compromettre le succès de notre voyage. Dussé-je partir seule, je pars.

—Je vous suis, madame, dit M. Morany.

—Alors, moi, je vais rester pour tenir compagnie à Clémence, fit Savinien.

—Et moi aussi, murmura sir Richard, tout honteux de cette faiblesse, qu'il se reprochait comme une injustice envers Mme Bartelle.

Juliette étouffa un soupir.

Bien qu'il fût non-seulement juste, mais indispensable de l'imiter, si l'on tenait à poursuivre sérieusement l'expédition, elle se voyait déjà abandonnée par deux de ses compagnons. Valentin lui-même hésitait visiblement.

—Et toi, Valentin, lui demanda-t-elle sans le regarder, car elle craignait que son regard ne trahît son désir et n'influençât le jeune homme.

—Comme Valentin vient avec nous, bien sûr, répondit gravement Emma en sautant d'un bond sur les genoux de Valentin. D'abord, moi, j'ai peur des hommes noirs quand il n'est pas là.

La naïve confiance de l'enfant fit triompher les bons sentiments qui luttaient dans le cœur de Valentin contre les conseils de l'amour et de la jalousie. Il jeta un regard un peu attristé du côté du wagon où reposait la belle Clémence, et partit avec Juliette et M. Morany.

A continuer.

Mort sur le champ de bataille, devant Atlanta, (Georgie) le 28 juillet 1864, PHILIPPE ERNEST DELAUP, né à la Nouvelle Orléans le 29 décembre 1838. En rendant ses dépouilles mortelles à la terre, on pouvait dire: "Honneur, vertu, courage, amour filial....tout est là!"......

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 28 novembre.

Nous n'avons presque pas de changement à constater. Il ne s'est vendu qu'un lot de sucre et fort peu de produits de l'Ouest.—La demande de coton s'était améliorée, mais les prétentions de nos détenteurs ont arrêté le mouvement. Les lettres reçues par le steamer semblent avoir raffermi le marché, car ceux qui, samedi, ne voulaient donner que $1 36 de Middling, semblent disposés, aujourd'hui, à en donner $1 38. Les transactions, ainsi qu'on le verra dans notre bulletin commercial, ont été restreintes à ce prix.—Nous apprenons qu'une balle de coton expédiée d'ici pour New York ne contenait pas moins de cent quatre vingt livres de pierres.

Les lettres ne s'accordaient pas quant au prix de l'or dans Wall street le 19; les unes disent qu'il était à trois heures de l'après-midi, à 219; d'autres qu'il valait, à la clôture, de 220 à 222. Les nouvelles n'ont pas eu d'effet sur notre place et l'or a clos à 228½ à 230 contre 228 à 233 samedi.—Le bruit a couru, de bonne heure, qu'il avait reçu une dépêche annonçant qu'une nouvelle hausse s'était déclarée à New York le 21 et le 22, les détenteurs se sont montrés plus exigeants, mais on n'a pas tardé à savoir que la rumeur n'était pas fondée, et on aurait pu faire des achats, sans difficulté, aux cours antérieurs.—Aucune vente d'argent n'a été annoncée; les demi piastres américaines sont nominales à 212½ à 215 et les piastres mexicaines à 130.

Il y a eu meilleure demande de change étranger, mais la quantité de sterling était limitée, les Banques refusant de tirer et le nombre de traites particulières étant limitées. On peut coter celles ci à 2 50 les excellentes signatures. Le change des banques aurait pu se vendre, directement, à 260.—Une traite particulière de 10,000 francs s'est vendue à 2. 20 à la piastre.

Le change américain a été languissant et a faibli. Les Banques ont tiré sur New York à ½ ¼, de prime, mais il s'en est vendu à ¼.—Au dehors un check, pour l'Ouest, sur une banque de New York, pour $40,000 s'est vendu à une baisse, du change à trois jours de vue à ¼ d'escompte, $3,000 à cinq jours à 1 et $3,000 à dix jours à 1½—ce qui est une baisse générale. Des checks certifiés sur la Trésorerie des Etats-Unis à Washington se sont vendus à 6 pour cent d'escompte.

Nous n'avons pas entendu mentionner de ventes d'actions ou de bons. Les bons consolidés de la ville sont à 47½ à 100 et les demandes en faveur de chemins de fer à 35 à 38.

Il ne s'est point vendu de billets de banques. Ceux de la banque de la Louisiane sont en demande à 87½ mais on les tient plus haut. Ceux de la banque des Marchands sont à 30 cents ceux de la Banque de la Nouvelle Orléans à 4 à 47½ et ceux de la banque du Crescent à 70 à 80.

PRESSES MECANIQUES.
LOUIS MARCHAND, imprimeur,
24...Rue Jefferson, près Chartres..24

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE, *Lundi soir, 28 novembre.*

COTON—La demande a été bonne, aujourd'hui, mais les détenteurs, en général, ont exigé des prix en dessus des vues des acheteurs. Conséquemment, il s'est fait peu de chose, et les seules ventes que nous ayons à rapporter sont celles de 10 balles de middling à $1 36, 40 du de strictement middling au même prix et 5 balles d'échantillons à $1 40. Les acheteurs étaient disposés à payer le middling $1 37, mais les détenteurs en ont demandé davantage.

TABAC—Il s'est fait, ce matin, les ventes suivantes: 1 boucaut à 18 cts, 3 do à 21 cts, et 23 à 24 cts la livre. Nous cotons le commun refusé à 17 à 18½, et le ton refusé à 11 à 19 cts, [illegible] la livre. Le stock de tabac est tenu à un prix si élevé qu'il ne se fait pas de demande de cet article pour l'exportation.

SUCRE ET MELASSE—Les envois qui nous parviennent de ces deux articles sont toujours très faibles, et on n'en a reçu que quelques petits lots ce matin, il s'en est fait quelques demandes, mais l'approvisionnement en est si faible, que les ventes d'aujourd'hui ont été bornées aux suivantes: [illegible]

PRODUITS DE L'OUEST—Il n'y a eu d'arrivé de l'Ouest, depuis samedi, que le bateau à vapeur Silver Spray, qui est entré hier dans notre port, et qui vient de Cincinnati. Ce bateau qui est chargé de provisions assorties, ne s'est pas approvisionné de farine. Presque toute la farine qui nous est arrivée vers la fin de la semaine dernière a été rembarquée pour New York [illegible]

Il y a plusieurs steamboats de l'Ouest en route pour notre port et qui sont [illegible] attendu leur arrivée. Toutefois, le trafic est grandement déprécié, grâce à l'état d'incertitude [illegible] Le marché aux farines est très calme et a fléchi [illegible] commerciale. Les cours [illegible]

Il y a quelques jours, et sans avis préalable, le chargement d'un bateau à vapeur [illegible] Les pommes de terre se débitent au détail [illegible] Nous avons à annoncer l'arrivée d'un bateau chargé de foin pour le compte du gouvernement.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 28 novembre.

Il n'y a pas eu d'arrivages hier. Vendu, 130 bœufs, 25 cochons, 200 moutons [illegible] A vendre, 1730 bœufs, 167 cochons, 441 veaux et 30 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1re qualité, par tête...	[illegible]
Bœufs de l'Ouest, 2e qualité, par tête....	[illegible]
Bœufs de l'Ouest, 3e qualité, par tête....	[illegible]
Bœufs du Texas, 1re qualité, par tête....	— — à — —
Bœufs du Texas, 2e qualité, par tête......	— — à — —
Bœufs du Texas, 3e qualité, par tête......	— — à — —
Bœufs du Texas, qual. inférieure, par tête	— — à — —
Cochons par liv. gr......................	— 14 à — 16
Moutons, par tête........................	[illegible]
Vaches à lait, par tête..................	[illegible]
Veaux 1re qualité par tête...............	[illegible]
Veaux, 2e qual. par tête.................	[illegible]
Veaux de lait............................	16 00 à 18

Pour la liste des arrivages et des départs, celle des produits et des marchandises reçus par la mer, par le fleuve et les chemins de fer, avec les noms des consignataires, etc, voir la partie anglaise.

On achète AU PLUS HAUT PRIX
L'OR, L'ARGENT,
ET
Tous les Billets
QUI NE PASSENT PLUS,
ET
LES BILLETS DÉCHIRÉS,
15 RUE ST. CHARLES 15
vis-à-vis le *True Delta*, de 6 heures du matin à 5 heures du soir. 5 oct—1m

Théâtre St. Charles.
Mardi soir, 29 novembre.
Pour la dernière fois—MARIE ZOE dans trois grands rôles—LE TERRIBLE COMBAT, LA DANSE ARABE et L'ESPION FRANÇAIS.
Le spectacle se terminera par THE FRASKCUTRO DUTCHMAN, vaudeville.

Théâtre des Variétés, RUE GRAVIER
Mardi, mercredi et jeudi soirs,
Le grand drame THE DEAD HEART, joué par [illegible] Barrett, Josephine Henry, Mme Price, Mme Seymour, Messieurs Bar Hill, [illegible], Curtiss, Barrett, Campbell, Morrison et autres.
Le spectacle se terminera par un GRAND PAS DE GLUX par Mesdemoiselles Wood. 28 nov—3

Théâtre de l'Opéra
GRAND CONCERT.
Mercredi, 30 novembre.
Au bénéfice d'une jeune personne de cette ville, avec le concours des plus distingués de la Nlle Orléans. 29nov

POUR MATAMOROS—La belle goélette anglaise VILLAGE GEM, capitaine Johnson, de la portée de 200 tonneaux, ayant tout son chargement déjà engagé, partira dans le plus bref délai. Pour passage seulement, ayant des emménagements commodes, s'adresser à bord au poteau 48 District ou à J. KELLEY, 63 rue Gravier ou PIAGGIO FAREKS, 62, 64, rue Vieille Levée. 29nov—1m

F. RIMAILHO & ESPENAN,
45, rue de Chartres,
ONT REÇU DE FRANCE PAR LA VOIE DU NORD:
GANTS JOUVIN pour dames et hommes,
GANTELETS de toute grandeur,
PALETOTS DRAP, nouveauté pour fillettes,
BERTHES et Collerettes volantées,
POINTES DE PERLES [illegible],
RESILLES et Coiffures nouveautés,
PEIGNES ivoire et écaille,
BOUCLES et Rubans à ceintures, genre nouveau,
GARNITURES, Passementerie. Jais pour robes et manteaux
CORSETS coutil et satin, de Suchet Dames, &c. &c.
29 nov—6t

Avis aux Ouvriers Boulangers.
TOUS les membres de la Société des Ouvriers Boulangers de la Nouvelle Orléans, sont requis par le présent appel, de se rencontrer JEUDI PROCHAIN, 1er décembre, au No 81 rue Bienville, pour aviser aux délibérations qui seront de grande importance à la société.
Les membres qui se sont fait rayer pour ne s'être pas présentés à la dernière assemblée, s'ils désirent rentrer dans la dite société, sont invités à venir se faire inscrire à la même assemblée jeudi prochain, à 10 heures précises du matin, No 81 rue Bienville, et à payer leurs quotités arriérées.
Par du Président. ALEXANDRE DROZ,
29 nov—3t Secrétaire.

A∴ L∴ G∴ D∴ G∴ A∴ D∴ L'U∴
La Loge la Liberté, No 19.
LA R∴ L. La Liberté procédera en séance à l'initiation de plusieurs prof∴ au grade d'app∴, dans le local de la R∴ Loge Foyer maçonnique No 4 à 6 heures précises.
Les FF∴ de cet Orient sont priés d'y assister.
Par ordre du Vén∴ E. F. MARTINEZ,
29 nov 1t Secrétaire.

100 barils PORC MESS nouveau, overweight,
35 do do rump nouveau, épais,
40 boucauts EPAULES BACON choix de Cincinnati,
300 barils FARINE FAVORITE de Smith,
5 balles BEURRE GOSHEN de choix,
25 barils MARRONS nouveaux de France,
30 tierçons JAMBONS de St Louis, passés au sucre,
Le tout frais, en débarquement et à vendre par R. S. KEEP,
29 nov—3 Rue Poydras, Nos 38 et 58.

Demande en mariage.
UN monsieur, âgé d'un peu plus de trente ans, appartenant à une famille honorable et ayant une rente annuelle de cinq mille piastres, désirerait épouser une jeune personne ou une veuve pour l'emmener en Europe. Il tient à ce qu'elle ait reçu une bonne éducation et qu'elle possède un extérieur agréable, et se préoccupe beaucoup moins des conditions de fortune. Répondre par lettres à l'adresse de X. Z., boîte No 120, Bureau de la Poste. On peut être assuré de la plus entière discrétion. 29 nov—3

On demande
UN garçon pour travailler dans une pharmacie. S'adresser Nos 13 et 15, rue Royale. 29 nov—2

On demande
UNE personne sachant faire le macaroni et le vermicelle. S'adresser rue de la Vieille Levée No 73. 29 nov—3

Demande d'ouvrières.
ON demande de bonnes ouvrières pour les modes et les gilets. S'adresser chez Mme M. Veidu No 32 rue de Chartres encoignure Douane. 29 nov—3

A. L. SLAWSON, T. P. DEVOE
SLAWSON & DEVOE,
MARCHANDS DE FARINE,
Foin, maïs, avoine, son, pommes de terre, &c.,
Rue des Magasins, No 88, près Poydras.
6nov—1m NOUVELLE ORLEANS

RENE GUTIERREZ
ENCANTEUR,
ANNONCE respectueusement à ses amis et au public qu'ayant été DE NOUVEAU dûment commissionné ENCANTEUR pour la Ville et la Paroisse d'Orléans, il est prêt à donner toute son attention aux ventes de successions, propriétés, meubles, actions de banques, groceries, marchandises sèches &c. &c. Bureau No 64, rue Royale, face à la Banque de l'Etat. 8nov

Bernard Turpin,
ENCANTEUR
ET
NEGOCIANT COMMISSIONAIRE,
No 97, rue de la Vieille Levée
entre St Louis et Conti. 16 nov—1m

ALFRED BOULIGNY, encanteur,
Rue Carondelet, No 20,
S'OCCUPE des ventes de propriétés foncières, d'esclaves, de meubles et fait des ventes au dehors. nov—

MARCHANDISES D'HIVER
GROS ET DÉTAIL.
J. LEVOIS & Co.
Par les derniers arrivages nous venons de recevoir un nouvel assortiment de marchandises de choix que nous vendrons
Aux prix les plus bas du marché.
POPELINES unies et brochées,
MOUSSELINES DE LAINE couleur,
MERINOS ET CACHEMIRES en toutes nuances,
MOUSSELINE DE LAINE à carreaux,
ALPACAS unie et brochée,
FLANELLE blanche et imprimée,
COUVERTES de laine.
200 pièces Indienne française 4|4, à 60 cts.
CHALES TARTAN brodé, CHALES écossais,
PETITS CHALES pour fillettes,
JUPONS tricotés pour enfants,
ZOUAVES et CHALES tricot.
Un magnifique choix de MALMORALS NOUVEAUX
1 Caisse POIL DE CHEVRE...... à 50 c
1 Caisse POPELINE NOUVEAUTÉ à 75 c.,
ALPACAS NOIRS ET ETAMINE,
ALEPINE, BARPOUR,
DRAP DE DAME pour manteaux,
DRAPS FRANÇAIS pour habillements d'enfants.
40 MANTEAUX DE DRAP pour dames, de $5 à $45,
MANTEAUX d'enfants......de $4 à $6.
BEAUX MANTEAUX DE VELOURS NOIR, de $25 à $60.
GANTS DE PEAU..............à $1 50.
RESILLES, CORSETS NOUVEAUX,
VOILES LOUP, RUBANS NOUVEAUX, &c. &c. &c.
J. LEVOIS & CO,
Coin Canal et Bourbon.
27nov—6t

OCCASION SANS PAREILLE.
LION & ANDRÉE,
54 et 56....Rue Royale, coin Bienville....54 et 56
EN LIQUIDATION.
50 pour cent de rabais.
VENEZ VOIR.

Avis aux Coiffeurs.
MM. LION & ANDRÉE,
Coin Bienville et Royale
VOULANT LIQUIDER leur stock de Cheveux en article pour Coiffeurs, préviennent qu'ils vendront tous ces articles à une grande réduction de prix. 17nov—1m m j v d.

Compagnie de la Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelle Orléans, 28 novembre 1864
L'ÉLECTION annuelle de sept Directeurs de cette Institution, pour l'année, aura lieu au local de la Banque, au coin des rues Camp et Gravier, le LUNDI [illegible] de décembre prochain, de dix heures du matin à 2 heures de l'après-midi. [illegible] JUMONVILLE,
28nov—au 12 déc Caissier.

FRANCIS BOUVAIN
VIENT de recevoir de MM. Milaud & Co. de Paris, des collections de leurs intéressantes feuilles:
LE JOURNAL LITTERAIRE (DE LA SEMAINE)
LE JOURNAL POLITIQUE (dito)
Rédacteurs—De Lamartine, Méry, Alph. Karr, Ed. About, Léon Gozlan, Alex. Dumas, &c. &c.
TIRAGE EN FRANCE, 200,000 NUMEROS.
Tous les romans de ces feuilles sont inédits et appartiennent au Journal.
Ces journaux ont envoyé ici un correspondant qui donnera des nouvelles exactes des événements de la guerre des Etats Unis.
Venez acheter les premiers numéros à raison de CINQ CENTS.
A la Plume de Bronze,
62.........RUE BOURBON.........62
NOTA—On prendra des abonnements à raison de 6cts le numéro pour les exemplaires à venir. 25 nov—6t

BANQUE D'AMÉRIQUE.
Nlle-Orléans, 21 novembre 1864.
L'ÉLECTION annuelle de treize Directeurs de cette Banque, pour l'année, aura lieu, au local de la Banque, de 10 heures du matin à 4 heures de l'après-midi, mercredi, 21 décembre prochain.
AM. FORTIER
22nov—au21déc Caissier.

Propositions pour du bois de construction.
Bureau de la Compagnie des chemins de fer de la ville de la Nouvelle-Orléans.
DES propositions cachetées seront reçues à ce bureau, jusqu'à mercredi, 7 décembre prochain, à midi, pour fournir à cette Compagnie 110,000 pieds de bois de construction, de CYPRE ou de PIN JAUNE, des dimensions suivantes:
40,000 pieds 4 x 3 pouces, 14 pieds de long.
25,000 do 4 x 5 do 17 do do
20,000 do 3 x 11 do 20 do do
10,000 do 4 x 11 do 16 do do
Le bois devra être de la meilleure qualité et peut être délivré sur la Levée, dans les limites de la ville, au Nouveau ou au Vieux Bassin, au dépôt de la Compagnie du chemin de fer de Jackson ou celui de la Compagnie du chemin de fer de Pontchartrain, en quantités de [illegible]. Les paiements se feront au comptant sur réception. La Compagnie se réserve de rejeter toute enchère qu'elle croira trop élevée.
27nov—6t H. HART Président.

Tabac en feuilles.
J'AI en magasin un très beau stock de tabac en feuille du Connecticut, de New York et de l'Ohio, convenables pour tous les fabricants de cigares. Les acheteurs sont invités à venir l'examiner; je l'offre à des prix réduits. C. ISAAC.
27 nov—1m Au coin des rues Commune et Magasins.

EGARÉS OU VOLÉS,
LE 14 novembre 1864, UN BOUC BLANC à longues cornes, un autre presque blanc, sans cornes, un CHEVREAU BRUN et une CHEVRE BRUNE. On donnera une récompense de cinq piastres à quiconque les fera retrouver. S'adresser à P. M. Kernan, rue Rochéblave, entre les rues Bienville et Conti, en face de la fabrique de vinaigre. Quiconque aura ces deux boucs, ce chevreau et cette chèvre après la publication de la présente annonce sera poursuivi devant les tribunaux. 27 nov—2

Avis de médecin.
W. H. BODENHAMER, M. D., de New York, ci devant de Paris, France, s'étant fixé à la Nouvelle Orléans, offre ses services comme médecin et chirurgien.
Il s'appliquera particulièrement au traitement des maladies qui ont été, pendant si longtemps, la spécialité de son père—les HEMORROIDES, les FISTULES, les FISSURES, la CHUTE DES INTESTINS, le RETRECISSEMENT DES INTESTINS, l'ULCERATION DES INTESTINS, ainsi que des différentes affections chroniques de la MATRICE et des REINS. Son cabinet est au No 8 de la rue St Charles, à une porte de la rue du Canal.
Il fait des visites dans toutes les parties de la ville.
Son cabinet est ouvert de 9 heures du matin à 3 heures et demie de l'après midi. 24 nov—1m

A PARTIR d'aujourd'hui, monsieur Ernest Mathieu ne travaille plus dans notre maison.
Nouvelle Orléans, 16 novembre 1864.
26 nov—3t DUNTZE & Co.

Jambons! Farine! Pommes de terre
80 TIERÇONS JAMBONS passés au sucre.
300 barils FARINE superfine et extra.
200 barils POMMES DE TERRE.
200 barils POMMES VERTES.
60 barils PORC RUMPS.
A vendre en magasin et sur la Levée par J. B. VANHORN, encoignure
18nov—4f Magasins et Poydras.

A LOUER OU A VENDRE à des termes avantageux, une grande et belle résidence située rue Annunciation No 306. S'adresser sur les lieux ou au No 25, rue St Charles. 11 nov—30f

Briques à vendre.
A vendre 400,000 briques créoles, par lots, au gré des acheteurs.
S'adresser à A. JACQUET, 81 Vieille-Levée, de 8 heures du matin, à 4 heures du soir, ou à C. TISLIER. 21nov—1m

HUILES de LIN, de CHARBON, &c.
HUILE DE LIN.............20 barils
HUILE DE LIN CUITE.......15 barils
HUILE DE CHARBON.........20 barils
BENZINE..................15 barils
HUILE DE PALMA CHRISTI...25 barils
Venant d'être reçu, à vendre par CUSACHS & OGDEN,
22 nov—10 encoignure Royale et St Philippe

VENTES A L'ENCAN.

Chapeaux, Bottes, Habillements,
—Aussi—
150 lots Marchandises sèches, Chales, &c. &c.
PAR GABRIEL LEAUMONT,
Salle d'encan, 60, Chartres.
MERCREDI, 30 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu:
[illegible] caisses chapeaux pour hommes et enfants.
AUSSI
[illegible] caisses bottes de cavalerie et souliers.
AUSSI
[illegible] lots d'habillements venant d'être reçus de New York.
AUSSI
150 lots marchandises sèches, chales, etc.
Conditions—à la vente. 29nov

Avis aux Forgerons et Charrons.
Boutique de Forgeron et Charron, vieux fers, enclumes, soufflets, charrettes, wagons, aussi 4000 pieds de bois pour charron, etc.
PAR RENÉ GUTIERREZ, Encanteur.
Bureau No 64, rue Royale.
JEUDI prochain 1er décembre, à 10 heures A. M. il sera vendu [illegible] sans réserve, dans la rue du Quartier, entre Prieur et Johnson, [illegible]
Le fonds susdit d'établissement consistant en vieux fers, [illegible] wagons, [illegible]
AUSSI
Environ 4,000 pieds bois pour charrons, de première qualité.
Conditions—comptant, en greenbacks. 29nov

Jambons, Sucre, Savon, &c.
PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.
Bureau et salle d'encan, rue des Magasins, Nos 47 et 49, près Gravier.
IL sera vendu aujourd'hui [illegible]
Conditions—comptant, en billets du Trésor. 28 nov

PAR E. SCOTT, encanteur
IL sera vendu aujourd'hui, mardi, 29 novembre, à 11 heures, au magasin No 51 de la rue des Magasins—
[illegible] café, thé, whisky, fromage, tabac [illegible] 28nov

Meubles...Meubles.
PAR McCERREN & LANDRY
[illegible]

Cigares de la Havane.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
IL sera vendu au magasin No 47 de la rue des Magasins, mercredi 30 novembre 1864, à onze heures du matin, sans réserve, pour compte des consignataires—
[illegible] cigares de la Havane, de différentes marques, tous parfaitement garantis et importés directement de Cuba.
Ils seront vendus en lots au gré des acheteurs.
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 29nov

Outils, cuivre, ferblanterie, tôle, fer battu, outils, machines, &c,
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
IL sera vendu sans réserve, pour cause de liquidation, [illegible]
Conditions—comptant. 29 nov

Fonds d'un restaurant à l'encan
PAR MONTGOMERY & BROS.
R. T. MONTGOMERY, encanteur.
IL sera vendu jeudi, 1er décembre, à 10 heures [illegible] Poydras et Lafayette—
Tout le fonds d'un restaurant, comptoirs, tables, chaises, [illegible]
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 29 nov

Mousse—Mousse.
PAR MONTGOMERY & BROS.
R. T. MONTGOMERY, encanteur.
IL sera vendu, mardi, 29 du courant, à 10 heures, [illegible]
150 balles mousse [illegible]
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 29nov

Foin—Foin.
63 balles foin créole à l'encan.
PAR MONTGOMERY & BROS
R. T. MONTGOMERY, encanteur.
IL sera vendu aujourd'hui, mardi, 29 novembre à midi, au pied de la rue Toulouse—
63 balles foin créole.
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 29nov

Grande vente importante de magnifiques meubles en noyer et en bois de rose, sortis des célèbres manufactures de la ville, belles glaces françaises, beaux tapis de Bruxelles et médaillon, magnifiques rideaux brocatelle et dentelles, porcelaine, verrerie, faïence et plaque, candélabres, literie &c.
PAR MONTGOMERY & BROS,
R. T. MONTGOMERY, encanteur
IL sera vendu, mercredi, 30 novembre, à 10 heures précises, à la résidence, rue Tremé, entre les rues Douane et Bienville—tout le contenu de ladite résidence, comprenant beaux meubles de salon [illegible]
—Egalement—
Un beau piano [illegible]
On pourra venir examiner le tout la veille du jour fixé pour la vente.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 28 nov

Charbon—Charbon.
Partie du chargement de la goélette Hartstein—Vente à l'encan.
PAR MONTGOMERY & BROS,
R. T. MONTGOMERY, encanteur
IL sera vendu mardi 29 novembre, à 1 heure, au poteau 34, 3me District—
98 tonneaux charbon gras
64 do do forge
217 do do dito White Ash
Conditions comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 27 nov

COTON — COTON.
100 balles coton à l'encan.
PAR R. T. MONTGOMERY & BROS.
R. T. MONTGOMERY, encanteur.
IL sera vendu, MARDI, 29 novembre, à 2 heures, au magasin d'encan, rue du Camp, No 69—
100 balles de coton.
Des échantillons seront exposés à la vente.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 27nov—3

PAR ALFRED BOULIGNY, Encanteur,
Bureau No 20, rue Carondelet.
SERA vendu à l'encan, sur les lieux, au No 86, rue Casacalvo, entre Montégut et Clouet, mardi prochain, à 3 heures,
Une maison en bois à deux étages, qui devra être démolie et enlevée dans les trois jours qui suivront le jour de la vente. Conditions—Comptant. 27nov

Succession de M. C. Paillet.—No. 20,595.
Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
PAR J. B. CROZAT, encanteur,
Bureau, Enc. Conti et Passage de la Bourse.
EN vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 25 novembre 1864, je vendrai à l'enchère publique, JEUDI, 29 décembre 1864, à midi, à la Bourse des Marchands et Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite, vis:
Un lot de terre, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Toulouse, Dauphine, Bourgogne et St. Pierre, désigné par le No. Deux sur un plan dressé par A. de Armas le 18 mai 1852. Ledit lot mesurant 34 pieds 8 pouces de face à la rue Toulouse, sur une première profondeur de 34 pieds 1 pouce 1 ligne, de là se rétrécissant de 12 pieds 3 pouces 4 lignes, il se forme une seconde profondeur de 40 pieds 6 pouces, laquelle se trouvant du côté de la rue Dauphine. Du côté de la rue Bourgogne ledit lot a premièrement une profondeur de 53 pieds 2 pouces 1 ligne, de là s'élargissant de 4 pieds 4 pouces, il s'étend une seconde profondeur de 41 pieds 5 pouces; ledit lot ayant 26 pieds 1 pouce 3 lignes de largeur dans le fond.
Ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant une maison basse en brique avec quatre appartements à feu, galeries, cabinets, cuisine en brique dans la cour, latrines, &c., &c.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication, payable en billets du Trésor des Etats-Unis.
Acte de vente par devant A. Boudousquié, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
29nov—déc 5, 14, 19 29

Succession de François Duverney—No 20,728
PAR J. B. CROZAT, encanteur,
Encoignure Passage de la Bourse et Conti.
EN vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 25 octobre 1864, je procéderai à l'enchère publique, samedi 3 décembre 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal pour le compte de la dite succession, savoir:
Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Ste-Anne, Miro et Tonti, mesurant 30 pieds 6 pouces et 5 lignes de face à la rue Miro, sur 80 pieds de profondeur entre lignes parallèles et faisant partie du lot désigné par le Numéro Treize, sur un plan dressé par C. [illegible], le 1er janvier 1855 et déposé en l'étude de E. Barnett, notaire public. Ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, se composant d'une maison, d'une cuisine haute, de deux caves &c.
Conditions—Comptant, payable en billets ayant cours. Acte de vente par devant [illegible], notaire public, aux frais de l'acquéreur. 31oct—nov 8, 15 20 déc 3

Cours de solfège.
INSTITUTION DE Mme DESRAYAUX,
Rue Bourgogne, entre Douane et Bienville.
Mme CAMBIER, professeur de chant, vient d'ouvrir dans l'établissement de Mme DESRAYAUX un cours de solfège auquel les élèves du dehors seront admises. Les cours a lieu trois fois par semaine, les lundis, mercredis et vendredis, de huit heures à dix heures du matin. (Prix: trois piastres par mois.) 8nov—3m

VENTES A L'ENCAN.

Grande vente de marchandises sèches.
PAR E. ROGER & Co.
JOSEPH HOLZ, encanteur.
MARDI 29 novembre, il sera vendu à 10 heures à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée—
450 lots marchandises sèches de saison, telles que: indiennes américaines, cotons blancs et écrus, flanelles blanches, rouges, bleues, unies et croisées, kerseys, satinets, draps, couvertes, chales, soieries, popelines, mérinos noir et en couleur, alpaca, mousselines de laine, stripes, coutils, denims, toiles percales, mouchoirs, batiste, bas coton et laine, gants, fil en bobines, rubans, et une variété d'autres articles.
Conditions à la vente. 27 nov

Terrains de prix et améliorés, dans le Troisième District.
PAR E. M. JACOBS, encanteur,
Bureau, Passage de la Bourse, No 14.
IL sera vendu, JEUDI, 1er décembre 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal—
Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet compris entre les rues Champs Elysées, Français, Craps et Grands Hommes. Le dit terrain a trente pieds de face à la rue des Champs Elysées, sur 78 pieds de profondeur.
Les bâtisses comprennent une maison basse en bois, ayant deux chambres, une cuisine ayant deux chambres, [illegible]
Voir le plan exposé à la Bourse.
Conditions comptant en billets du Trésor.
L'acte de vente par devant M. A. Barnett notaire public, aux frais de l'acquéreur. 27nov—

Vente renvoyée.
Le contenu du magasin de meubles de M. Morel—Vente pour cause de départ.
PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau, Enc. Bienville et Passage de la Bourse.
IL sera vendu, vendredi, 2 décembre 1864, à 10 heures du matin, rue d'Orléans, entre Bourbon et Dauphine—
Le contenu du susdit magasin consistant principalement en bois de lit, armoires, toilettes, fauteuils, lavabos, garde-manger, chaises, sofas, et une quantité d'autres articles [illegible] trop longue [illegible].
Conditions—comptant. 29 nov

Propriété rue Bourgogne.
PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau, Enc. Bienville et Passage de la Bourse.
IL sera vendu, samedi, trois décembre 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—
Un lot de terre mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bourgogne, sur 127 pieds 10 pouces 8 lignes de profondeur, entre Dumaine et St Philippe. Ensemble une maison No 222 ayant trois chambres, [illegible], cabinet, cuisine double, water works, latrines, &c.
Conditions—comptant. 29nov

Propriété de valeur dans le Troisième District, à deux îlets de la rue de l'Esplanade.
PAR S GUINAULT, Encanteur.
Bureau enc. Bienville et Passage de la Bourse.
IL sera vendu, samedi, 3 décembre 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—
Un lot de terre mesurant 30 pieds 6 pouces de face à la rue Kerlerec sur 108 pieds de profondeur entre les rues Kerlerec et Columbus. Ensemble une maison haute No 335, couverte en ardoises, façade en briques et cimentée ayant quatre chambres au rez de chaussée, et quatre au premier, balcon, cour, vestibule et porte cochère, cuisine de quatre chambres, latrines, puits et une grande citerne neuve—Voir le plan à la Bourse.
Conditions—Moitié comptant, et la balance payable au crédit d'un billet portant 8 pour cent d'intérêt de l'an, hypothéqué, ou à tout comptant. 29nov

Succession d'Antoine Bonaventure Michel aîné. No 20,396.
PAR S. GUINAULT, Encanteur.
Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse.
IL sera vendu, vendredi 9 décembre 1864, à onze heures du matin, à l'encoignure des rues Girod et Champs Elysées, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du [illegible]
[illegible] meubles, un lot d'ARGENTERIE.
Conditions—comptant [illegible] &c. &c. [illegible] 9 déc

Vente péremptoire d'une propriété de valeur, vis à vis la Halle aux Boucheries.
PAR S. GUINAULT, encanteur.
Bureau, Passage de la Bourse et Bienville.
IL sera vendu SAMEDI, 3 décembre 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale—
Un lot de terre mesurant 19 pieds 10 pouces de face à la rue de la Levée sur 76 pieds 3 pouces [illegible] de profondeur, entre les rues Madison et Dumaine [illegible] une maison en briques à étage, No 25 [illegible] au rez de chaussée, trois chambres à l'étage [illegible]
Conditions, $6,250 comptant, et la balance [illegible]
Acte par devant Cus Curtillier, notaire public. 29nov

Vacherie.
PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau Passage de la Bourse, encoignure Bienville.
IL sera vendu, mercredi 30 novembre 1864, à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Magistrat et Champs Elysées—
Neuf belles vaches laitières,
Une charrette à lait et un lot de [illegible],
Les ustensiles de la vacherie, ainsi qu'un lot de bidons.
Conditions—Jusqu'à $400, comptant, et au dessus de $400, quatre mois de crédit en billets endossés à sa satisfaction. 28 nov

Meubles, &c &c.
PAR S. GUINAULT, encanteur,
IL sera vendu mardi 29 novembre 1864, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan encoignure Bienville et du Passage de la Bourse—
Un fort lot de meubles, consistant en chaises en cannes, en rotin, sofas, side boards, tables, plusieurs bureaux de différentes grandeurs, garde-manger, bois de lit, de repos, vitrière, toilettes, cuisines en fonte, verrerie, &c. &c.
Aussi—Une machine à coudre neuve.
Conditions comptant. 28 nov

VACHERIE.
PAR S. GUINAULT, encanteur.
Bureau, enc. rue Bienville et Passage de la Bourse.
IL sera vendu, JEUDI, 1er décembre 1864, à 11 heures du matin, rue St-Louis, entre Miro et Tonti—
9 belles vaches laitières, fraîches en lait,
1 cheval,
1 charrette à lait et harnais,
Les bidons, les ustensiles de la vacherie, ainsi que la clientèle, &c. &c.
Conditions—Jusqu'à $200, comptant, [illegible], et au-dessus de $400, six mois de crédit en billets endossés à satisfaction. 28nov—4t

A L'ACQUITTE ET A L'ENTREPOT,
PAR
T. BAILLY BLANCHARD Jr
37.......VIEILLE LEVEE.......37

Vins en barriques.
100....Barriques VINS ORDINAIRES des marques MEDOC ET PAUILLAC.
70.....do....VINS DE FAMILLE des marques BOURG, ST LAURENT, ST JULIEN, ST ESTEPHE et MOULIS.
15.....do....VINS FINS de PAUILLAC CANTENAC et MARGAUX.
2......do....VIN FIN MONTROSE, 2nd cru du MEDOC,
30.....do....VINS BLANCS SAUTERNES et HAUT SAUTERNES.
10.....do....VIN BLANC VIEUX, HAUT SAUTERNES.

Vins en caisses.
1200....Caisses... VINS ROUGES ST JULIEN et LEOVILLE.
200......do......VIN ROUGE CHATEAU BERNONE.
800......do......VINS ROUGES, FINS ET VIEUX de PAPE CLEMENT, LAROSE MEDOC, VRAI BOYER CANON, GRAND VIN DESMIRAIL MARGAUX.
400......do......VINS BLANCS SAUTERNES et HAUT SAUTERNES.

Vins de Champagne
500....paniers......CREMANT MOUSSEUX, SILLERY MOUSSEUX de BLEDOR Frères, de BELNAUT et de [illegible] et EUGENE PERRIER.
50....Caisses....GRANDS VINS, CARTE BLANCHE, CABINET WINE et BOUZY MOUSSEUX de B. E. PERRIER.
30......do......GRANDS VINS carte et cachet d'or, FLEUR DE SILLERY, de Lecureux & Lefournier d'Avize.
300 paniers PIPER HEIDSIECK véritable.

Liqueurs assorties, importées.
150 caisses fines, surfines et superfines, de J. LAFAURIE et de ANDRÉ MOTELAY Fils & Co, de Bordeaux.
25.....do.....Extra superfines, de CHAUVET FILS, de Bordeaux.
50.....do....MARASCHINO, EAU DE VIE DE DANTZICK, EAU VERTE et LIQUEUR DE RASPAIL.

Anisette importée.
150 caisses fine, surfine et superfine, de J. LAFAURIE et ANDRÉ MOTELAY Fils & Co, de Bordeaux.
25 caisses de 25 paniers ANISETTE extra superfine de CHAUVET Fils.

Curaçao de Hollande, importé.
40 caisses fin, surfin, superfin et extra.

Eaux de vie, &c.
5 quarts COGNAC J. B. BARRON 1825,
5 do do J A GUERIN 1827
5 do do PINET CASTILLON [illegible]
2 pipes GENIEVRE DE HOLLANDE, de la marque du PALMIER.
10 barils VIEUX BOURBON WHISKY.

Divers.
40 barils VINAIGRE PUR de vin blanc, de [illegible], de Bizat & Co. et de Treyeran frères.
25 caisses MOUTARDE de H Deseguis, de Bordx.
2 do de 100½ boîtes GIBIERS [illegible] et truffes.
3 do de 100½ boîtes SAUCISSES truffées.
24 oct—26, 31, nov 1, 7, 8, 14, 15, 28 et 30

L. E. MARCHAND, IMPRIMEUR,
207....... Rue de Chartres 207
Entre Ste-Anne et Dumaine.